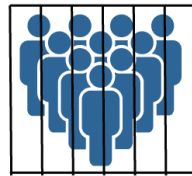
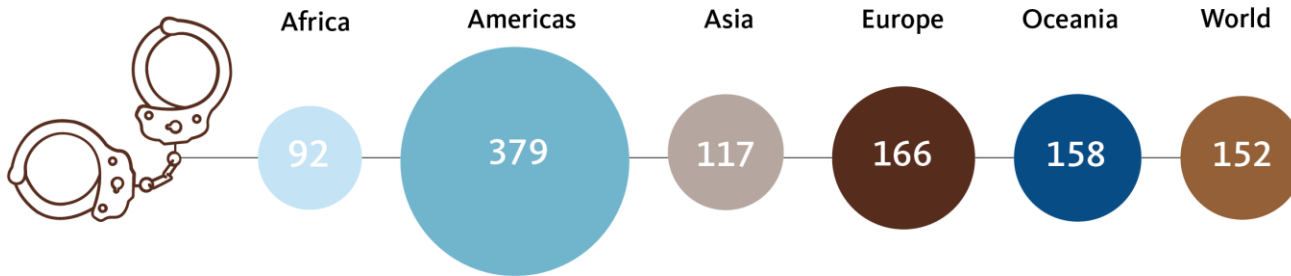

Le VIH dans les prisons et autres milieux fermés

MISE À JOUR 2021

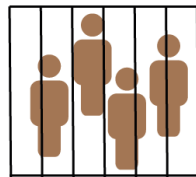


Les données comptent : Population carcérale et taux d'occupation

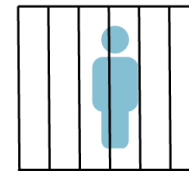
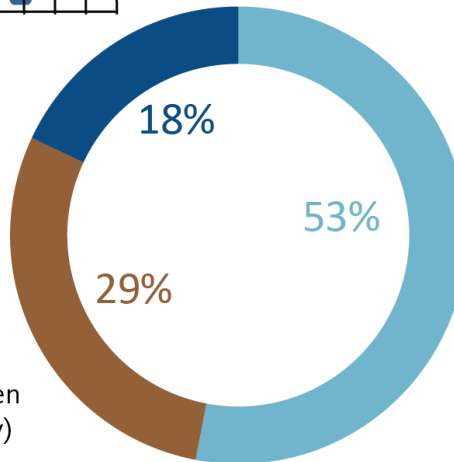
Prisoners per 100.000 population



Countries where prisons are overcrowded (number of prisoners above 150% of prison capacity)



Countries where prisons are overcrowded (number of prisoners between 100-150% of prison capacity)



Countries where number of prisoners is lower than prison capacity

Surveillance mondiale du sida 2020 : Prévalence du VIH dans les prisons

Données mondiales :

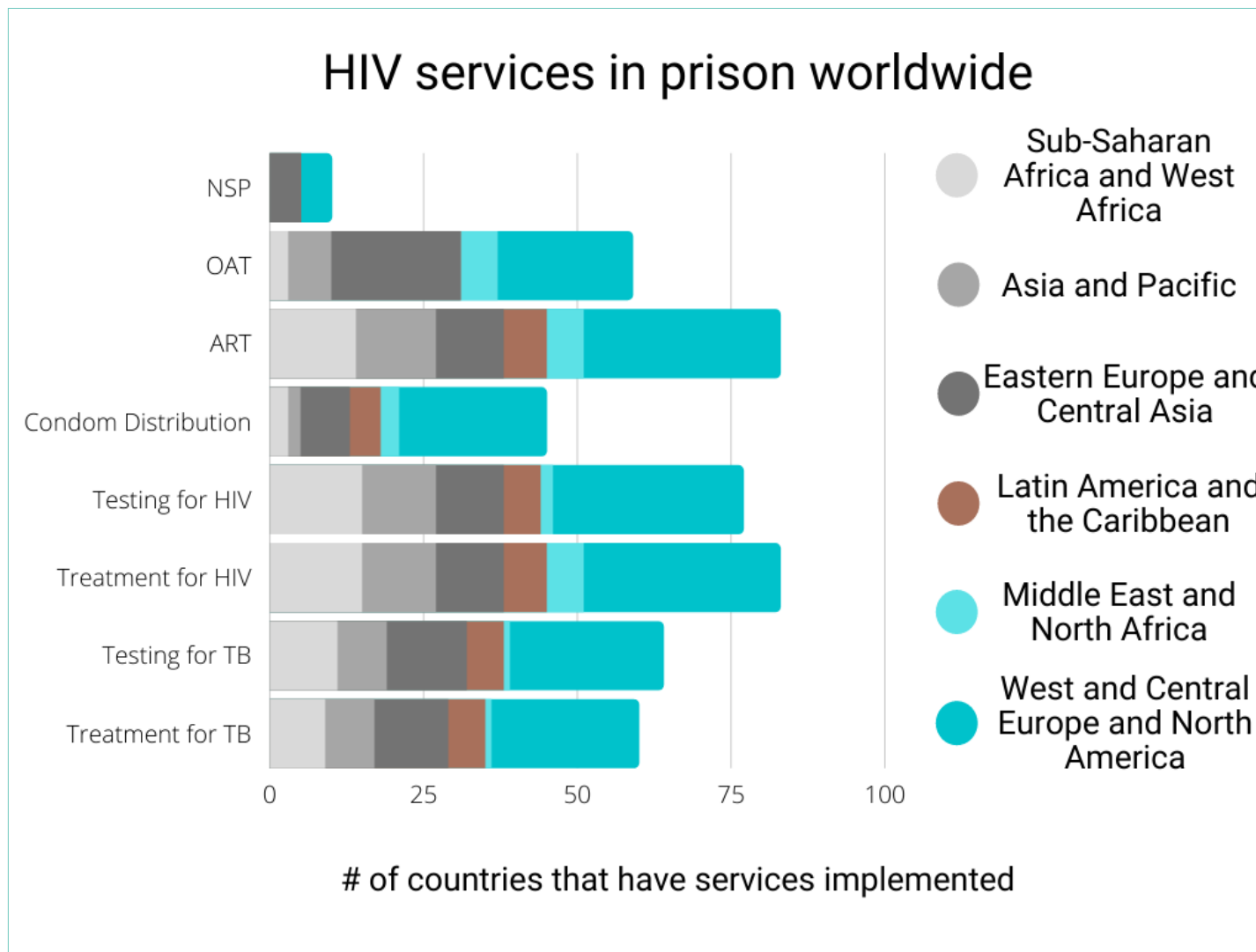
- Prévalence du VIH **4,3%** (5,2% chez les femmes *contre* 2,9% chez les hommes)
- Les personnes en prison sont **6** fois plus susceptibles que les adultes de la population générale



Données régionales :

- 3,5 % en Afrique occidentale et centrale
- 12% en Afrique orientale et australe
- jusqu'à 11 % en Europe orientale et en Asie centrale
- jusqu'à 4,5 % en Europe occidentale et centrale et en Amérique du Nord

Surveillance mondiale du sida 2020 : Couverture des services liés au VIH



Engagement politique en faveur de la lutte contre le VIH dans les prisons

La santé en prison n'est pas une priorité politique :

- Manque de coordination avec les programmes de santé publique et mauvaise intégration dans ces derniers.

 - Disponibilité et accès limités aux services de dépistage et de traitement du VIH.

Engagements mondiaux :

Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2021-2026 - Mettre fin aux inégalités.

Mettre fin au sida

- Veiller à ce que les populations clés jouissent des droits de l'homme, de l'égalité et de la dignité, sans stigmatisation ni discrimination.

Déclaration politique sur le VIH et le sida : Mettre fin aux inégalités et s'engager sur la voie de l'élimination du sida d'ici 2030

- Donner la priorité à la prévention du VIH et adapter les approches de prévention combinée du VIH pour répondre aux divers besoins des populations clés.

E/RES/2021/26 adopté par le Conseil économique et social (ECOSOC)

- Renforcer les services de lutte contre le VIH et veiller à ce qu'ils atteignent les populations clés.

Soutien du programme conjoint pour lutter contre le VIH dans les prisons

Soutien aux pays :

- Renforcement des capacités nationales de lutte contre le VIH en milieu carcéral
- Contribuer à l'élaboration de documents d'orientation normatifs et de procédures opérationnelles standardisées.
- Organiser des formations régionales et partager les bonnes pratiques entre les différentes parties prenantes.
- Soutenir l'engagement significatif des organisations de la société civile
- Fournit un financement catalytique pour lancer/étendre des services VIH efficaces.



Messages clés du document

- Les personnes en prison sont systématiquement laissées pour compte dans la riposte mondiale au VIH.
- Disponibilité et durabilité des services VIH en prison menacés par les crises
- Nécessité de développer des services adaptés au sexe et à l'âge des personnes.
- Appel à une réforme juridique, politique et de la justice pénale pour lutter contre la surpopulation.
- Partenariat avec les organisations de la société civile pour une meilleure portée



CC/Alessandro Scotti

Recommandations

- Renforcer la volonté politique de lutter contre le VIH et les problèmes de santé connexes dans les prisons (utiliser des mesures non privatives de liberté, réduire la surpopulation).
- Élaborer des stratégies et des lignes directrices nationales adaptées au contexte carcéral
- Affecter des ressources aux services de lutte contre le VIH en prison (intégration dans les systèmes de santé publique)
- Établir des liens avec les établissements de santé publique (continuité des soins, collecte de données et suivi de la prestation de services)
- Assurer un engagement significatif des OSC en tant que partenaires essentiels